

Le RGPD, qu'est-ce que c'est ?

Règlement Général de Protection des Données

- Texte réglementaire européen
- Encadre le traitement des données de manière égalitaire
- Entré en application le 25 mai 2018

3 objectifs :

- Renforcer les droits des personnes
- Responsabiliser les acteurs traitant des données
- Crédibiliser la régulation

Les données personnelles ?

« Toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable »

2 types d'identification :

- Identification directe (nom, prénom, etc.)
- Identification indirecte (identifiant, numéro, etc.)

Une opération (ou un ensemble d'opérations) effectuées sur des données personnelles sont considérées comme un **traitement de données personnelles**

Exemples:

- Tenue d'un fichier des salariés
- Collecte de coordonnées via un formulaire
- Mise à jour d'un fichier des licenciés

Sommes-nous concernés par le RGPD ?

- S'adresse à toute structure privée ou publique effectuant :
 - de la collecte
 - du traitement de données.
- Indépendant du secteur d'activité et la taille
- S'applique à tous les organismes établis sur le territoire de l'Union Européenne
- Concerne également toute structure qui traiterait ou collecterait des données personnelles pour le compte d'une autre entité

Comment être conforme au RGPD ?

Les conseils de la CNIL :

- Constituer un registre de vos traitements de données
 - *Finalité (exemple : fidélisation d'un client)*
 - *Catégories de données utilisées (nom, prénom, date de naissance)*
 - *Qui a accès aux données*
 - *Durée de conservation*
- Faire le tri dans les données
 - Ne collecter que les données vraiment nécessaires
- Respecter le droit des personnes en matière de :
 - Consultation
 - Rectification
 - Suppression de données
- Sécuriser les données

6 étapes de mise en conformité

1. **Désigner un « pilote »** pour la gouvernance des données personnelles,
2. **Cartographier les traitements de données personnelles** pour mesurer concrètement l'impact du règlement européen,
3. **Prioriser les étapes à mener** en identifiant les actions à mener pour être conforme,
4. **Gérer les risques et lancer une étude d'impact** pour chacun des traitements identifiés,
5. **Organiser les procédures internes** pour assurer un bon niveau de protection dans la durée,
6. **Documenter la conformité** pour prouver la conformité au règlement.

Twitter a pris des numéros de téléphone pour la sécurité et les a utilisés pour la publicité

Cela pourrait inciter les gens à réfléchir à deux fois avant d'utiliser un numéro de téléphone pour sécuriser leur compte.



Source : https://www.vice.com/en_us/article/9kez8d/twitter-took-phone-numbers-for-security-used-for-advertising

En cas de non-respect des obligations du RGPD, le risque premier est une amende administrative pouvant aller jusqu'à 2 % pour certaines obligations et 4% du chiffre d'affaire annuel pour d'autres.

Selon

- x nature,*
- x gravité et durée de la violation,*
- x violation délibérée ou par négligence,*

Selon les manquements au règlement, les amendes administratives peuvent aller jusqu'à 10 millions d'euros ou 2% du CA (mondial) de l'exercice précédent, voire à 20 millions d'euros à 4% du CA, le montant le plus élevé étant retenu.

En complément de l'amende, la CNIL dispose d'un éventail de sanctions telles qu'une limitation temporaire ou définitive d'un traitement par exemple.

De plus, toute personne ayant subi un dommage du fait d'une atteinte portée à ses données personnelles peut engager la responsabilité du responsable du traitement afin de demander des dommages & intérêts.

Pour aller plus loin ...

- RGPD mode d'emploi :
<https://www.economie.gouv.fr/entreprises/reglement-general-sur-protection-des-donnees-rgpd>
- Registre de traitement de données de la CNIL
https://www.cnil.fr/sites/default/files/atoms/files/registre-rgpd-cnil_decembre-2019.pdf
- Autodiagnostic EvalRGPD :
<https://questionnairecpme.typeform.com/to/uh4NDu>
- Données conservées par Google :
<https://www.lebigdata.fr/google-donnees-sur-vous>
<https://www.google.com/takeout>



Une archive contenant 48 produits est actuellement en cours de préparation. Sachez que la création d'archives est longue et peut prendre des heures, voire des jours entiers. Vous recevrez un e-mail lorsque votre archive sera prête.